

LE E-COMMERCE MOTO



LA MARNE ET LA VITESSE



UN EVENEMENT UNIQUE



JOURNAL DES MOTARDS

N° 36 - Juin - Juillet - Août 2019

Sécurité routière :
M. Barbe réfléchi ?

Rencontre : Florian
et les casques motos



F.M.FNational



@fmfrance



fmfrance

AVENTURE EN ETE



ACTU REGION



LE GRAND PROJET



Magazine d'information des motocyclistes et des membres de la FMF



La période estivale est enfin arrivé. Les motards est la saison motocycliste bat son plein !

La période estivale est enfin arrivé. Les motards est la saison motocycliste bat son plein !

Encore une fois le gouvernement et encore scotché avec les habituels objection et dans les mesures que la sécurité routière se renforce qui est parfois discutable.

Après de nombreuses plaintes ainsi que de nombreuses remontées nous n'avons pas encore réussi à réunir le Conseil national de la sécurité routière, car le ministre de l'Intérieur ne veut tout simplement pas nous écouter.

Nous demandons les réunir le le Conseil national de la sécurité routière à la rentrée 2019. Nous espérons que la coopération sera de mise ainsi que des projets seront établis pour prendre en compte le matraquage des motards qui se font systématiquement au détriment des autres usagers de la route.

Concernant l'urgence écologique nous devons faire le maximum pour encourager le mouvement écologiste ainsi que la ne pouvoir travailler avec la Fédération Française de Motocyclisme sur une alternative verte. Le travail est en marche et avec les dernières élections européennes nous nous espérons que la défense des motards dans ce domaine sera mieux représenté.

Nous devons prendre en compte les enjeux écologiques bien évidemment étant donné que notre environnement est de plus en plus menacé. Mais je le répète nous ne pouvons pas être les seuls à faire les efforts ce sont l'ensemble de la communauté des usagers de la route et de l'aérien qui doivent se mettre en conformité avec la réglementation européenne. Il va de soi que des efforts personnelle et individuelle devant être fait mais c'est l'ensemble de la communauté qui doivent le faire et non pas une minorité.

Le bras de fer donc avec l'État et le peuple français ainsi que les usagers de la route seront encore habituel et durable pendant quelque année.

En marge de la prochaine assemblée générale de la Fédération des Motards de France qui se réunira début juillet nous aborderons ce sujet avec la commission environnementale ainsi que les membres de la fédération. Vous parleront également au mois de septembre des nombreux projets que nous allons aborder mais nous attendons l'assemblée générale pour officialiser l'ensemble de ses nouvelles orientations. La Fédération ainsi que moi-même de très belles vacances d'été ! Soyez attentif à la route et rester vigilant.

■ Robin KAPPEL - Président de la FMF

Journal des Motards est publié par :

Fédération des Motards de France
6, Quai Augustin CHAHO - 64 100 BAYONNE
Tel : 07 85 26 85 84

Directeur de la publication : Baptiste Le Bot

Rédacteur en chef : Thomas Bart

Rédacteurs : Charles Avenel, Baptiste Le Bot, Gautier De Coustenoble, Martin Lefebvre, Marius Tabaries / Photopress, Antoine Cheurlin, Romain Dumontier et Maxime Desprey.

Photographie/ Infographie : Daniel Péan

Contact le Journal des Motards :

e-mail : contact@fmfrance.fr

Impression :

Imprimerie Hechter - 155 Rue Pierre Mendès France Vendin-les-Béthune - Tél. 03.21.57.96.63 - ISSN : 2557-2210

SOMMAIRE



DOSSIER

3 - Les compagnies d'assurances s'affirment

SITE E-COMMERCE EN LIGNE !

4 - Une nouvelle plateforme moto

LIMITATION DE VITESSE DANS LA MARNE

5 - Le grand retour des 90 km/h



EVENEMENT MOTOS

6 - Les motos anciennes de la Coupe de France de Légende

NOUVEAUTE SUR LE MONDIAL 2020

7 - Les parkings du mondial de la moto

GRAND DOSSIER SECURITE ROUTIERE

8 - Emmanuel BARBE encore pleins d'idées



RASSEMBLEMENT MOTARDS

11 - Les amoureux des Indian motos

IDEES VOYAGES CET ETE

12 - La moto et le surf, une belle idée !

UN PASSIONNEE DE PEINTURE

13 - Florian nous raconte les peintures !



ENTRETIEN AVEC UN PILOTE UNIQUE

14 - Stéphane Paulus nous racontent son aventure sur son projet des pilotes handicap

Compagnie d'assurance moto

Conduire une moto peut toujours présenter un danger à n'importe quel moment. D'où l'intérêt d'avoir une assurance adaptée à ses besoins. C'est aussi une obligation imposée par la législation française. Dans la plupart des cas, les propriétaires penchent plutôt pour des formules complètes. Or, il faut quand même lister toutes les options présentes pour faire un bon choix.

Les comparateurs d'assurance

Certes il faut définir certains points lors du choix d'une assurance. Mais pour des résultats plus rapides, rien ne vaut les comparateurs d'assurance. La plupart du temps, ce sont des comparateurs en ligne comme le comparateur d'assurance moto lelynx.fr par exemple. Ces comparateurs donnent des éléments en temps réel en un minimum de temps. De plus, ils présentent souvent des tableaux récapitulatifs avec des évaluations respectives pour chaque case. Cela permet d'avoir une vue globale sur l'ensemble des offres. En un seul coup d'œil, vous pouvez alors déterminer quelle assurance est la plus appropriée.

Une fois tous les éléments ci-dessus vérifiés, vous pouvez maintenant vous intéresser au montant des cotisations. Il s'agit assurément d'une donnée importante dans le choix de son assurance. Cependant, il faut comparer ce qui est comparable et ne pas forcément se focaliser sur le prix en fine.

Les ressources dont vous disposez

Il faut le savoir, une assurance a un prix. Et ce prix varie en fonction de votre moto. On recense différents types de deux roues et de cylindrées. Car il est à noter que la ressemblance réside principalement sur le fait que ce sont toutes des deux roues. Mais dans l'ensemble, leur performance ne se ressemble en aucun cas. Et c'est cette différence qui fait que l'assurance n'est pas la même d'une moto à une autre.

Chaque modèle est soumis à une tarification différente. C'est par exemple le cas d'une moto routière et sportive qui a pourtant la même cylindrée. On va alors déterminer le budget avant de déterminer l'assurance. Et en même temps il faut aussi regarder de près le modèle que vous achetez. Un petit point à noter est que plus le cylindrée augmente, plus l'assurance affichera un montant plus élevé.

Les besoins en termes d'assurance

Quand on achète une moto, qu'elle soit neuve ou d'occasion, il est toujours nécessaire de définir ses besoins. Et ce, en matière d'assurance. Dans le choix que l'on fait on est tenu de répondre à la question qui est : Souhaite-t-on une couverture minimale ou une couverture tous risques ? Car une assurance fonctionne comme un abonnement et l'on doit choisir un bouquet qui propose des options différentes d'un bouquet à l'autre. En déterminant les questions à prendre en compte, on retiens les préventions des risques.

Si vous avez une moto qui attire les voleurs, vous pouvez vous prémunir contre le vol, mais sachez aussi que l'assureur le sait et qu'il vous demandera plus cher pour ce modèle. Comme ça, vous serez remboursé, y compris les accessoires si vous voulez les inclure. Prenez cependant en compte qu'une moto neuve n'a pas la même valeur qu'une moto d'occasion. Donc si vous jugez que la moto a peu de valeur, inutile de passer par une assurance « tous risques » alors que le remboursement sera minime. Vérifiez le montant des franchises.

Ceci est comparable à la vente d'une télé par exemple. Il peut s'agir de la même télévision mais la garantie peut ne pas être la même d'un magasin à un autre. Et l'assurance fonctionne de la même manière.

Et on peut dire alors que les contrats tous risques ne couvrent pas obligatoirement les mêmes garanties.



■ Daniel Péan - FMF Centre

Motards et automobilistes demandent un changement de politique

Véritable alternative au e-commerce traditionnel, universmotard.com est une plateforme ouverte à tous. Le site a pour vocation de faciliter l'achat / revente de matériel moto pour tout le monde. Neuf, occasion, particulier ou professionnel, vous êtes les bienvenus sur universmotard.com.

La plateforme est totalement gratuite pour les vendeurs dans l'utilisation. Vous pouvez y mettre autant d'annonces que vous le souhaitez et sans limites dans le temps. Nous prélevons une commission de 10% pour les frais de fonctionnement du site.

La mise des produits en ligne est simple ; vous aurez simplement à y mettre une photo, une description et



votre prix de vente. Avec son système de paiement en ligne sécurisé (via une banque spécialisée), il vous suffira juste d'envoyer le produit à son futur acquéreur sans vous déplacer, très pratique lorsque nous voulons vendre un blouson au bout de la France.

Du côté acheteur, vous pourrez faire votre achat en toute sécurité depuis votre ordinateur / tablette ou téléphone, et recevoir votre colis dans les jours qui suivent.

Chaque personne peut y créer sa boutique personnalisée et gratuitement, en quelques clics. Moto,

■ Baptiste Le Bot - FMF Nord

casque, blouson, pièces et accessoires Universmotard.com est la nouvelle référence du marché d'occasion mais aussi du neuf dans le monde de la moto.

Vous pourrez y chiner la pièce rare que vous cherchez depuis des années pour finir de restaurer votre moto, ou bien même débarrasser vos armoires et garages pleins de pièces et équipements en tout genre.

La plateforme Universmotard dispose également d'un coin petites annonces dans lequel vous pouvez proposer votre moto d'occasion à la vente. Pratique quand on veut vendre rapidement son véhicule.

Moto de route, moto-cross, ancienne, 125, scooter, blousons, bottes, protections, clignotant, réservoir, guidon ... vous avez forcément chez vous des pièces à vendre. Le site est véritablement un complément des célèbres bourses de pièces.

UNIVERS MOTO



ZOOM SUR :

Le Président du Conseil départemental de la Haute-Marne autorise les 90 km/h

La Haute-Marne doit voter ce vendredi le retour prochain aux 90 km/h sur une partie du réseau routier. Il s'agit du premier département à prendre une telle initiative depuis l'annonce de l'assouplissement de la limitation de vitesse à 80 km/h par Edouard Philippe.

Le passage aux 80 km/h ne sera-t-il bientôt qu'un vieux souvenir pour les automobilistes ? Possible, dans certains départements et sur certaines routes.

La mesure d'assouplissement de la limitation à 80 km/h annoncée par le Premier ministre, Edouard Philippe, le 16 mai, ne concernerait plus que les départementales (qui pourraient passer à 90 km/h) et non les nationales (qui resteraient à 80 km/h).

Cet amendement, proposé par le groupe LREM dans le cadre du projet de loi d'orientation sur les mobilités, doit être voté par l'Assemblée nationale cet été.

Il reviendra ensuite aux acteurs locaux – présidents des conseils départementaux – de relever ou non la vitesse maximale sur certains tronçons routiers et de "prendre leurs responsabilités" en matière de sécurité routière, a indiqué le chef du gouvernement. Si certains départements se sont déjà positionnés, d'autres sont dans l'expectative, comme le montre cette carte.

Les départements pour ou contre le retour à 90 km/h sur certaines routes.

La Haute-Marne dans les starting-blocks
Selon RTL, Nicolas Lacroix, le président du conseil

seil départemental de Haute-Marne, a annoncé le vote, vendredi 24 mai, du retour aux 90 km/h sur une partie du réseau routier. Cela concerne 15 axes, soit 476 kilomètres de routes sur les 4 000 gérées par le département. Objectif : être prêt dès le vote de la loi par l'Assemblée nationale.



Les routes des Ardennes resteront à 80 km/h. Seules les Ardennes ont pour le moment certifié qu'elles n'augmenteront pas la vitesse maximale sur les routes départementales.

Son président, Noël Bourgeois, juge qu'il revient à l'Etat de "prendre ses responsabilités". Il a également lancé aux conseillers départementaux réunis en assemblée début mai : "Si nous sommes confrontés à un accident, on nous en fera porter la responsabilité."

Un retour aux 90 km/h envisagé pour 50 départements. Près d'une cinquantaine de départements envisagent également de revenir à la vitesse de 90 km/h.

C'est le cas, par exemple, de la Côte-d'Or, où le président du conseil départemental, François Sauvadet, a salué "le retour du bon sens". En Moselle, l'élu Patrick Weiten espère un retour dès que possible à "90 km/h sur 90 % du réseau départemental". Même chose pour la Corrèze, qui "reviendra à 90 km/h", selon son président Pascal Coste

■ Julien Gauthier - Président FMF 42



L'édition réussie des Coupes de Moto

La moto de Légende à toujours sa place dans le monde de la moto

Samedi et dimanche, les Coupes Moto Légende devraient rassembler, pour leur 27e édition, plus de 30 000 visiteurs, 1 300 pilotes, dont des champions du monde, 350 exposants et partenaires, ainsi qu'une grande bourse aux pièces détachées.

C'est indéniable. Pour les passionnés de motos, qu'ils viennent de Côte-d'Or, de Bourgogne-Franche-Comté, des autres régions de France et même, souvent, d'autres pays, les Coupes Moto Légende constituent un événement incontournable.

Elles se dérouleront samedi et dimanche, sur le circuit de Dijon-Prenois, à Prenois. Comme depuis plusieurs années, plus de 30 000 visiteurs sont attendus.

« Les Coupes constituent aujourd'hui le plus grand rassemblement de motos en Europe », rappellent fièrement les organisateurs. « Tout au long du week-end, ce seront plus de 1 300 motards qui feront le spectacle sur le très beau circuit de Dijon-Prenois. »

Au programme, donc, « vrombissements de moteurs, fumées, combinaisons en cuir, tenues d'époque pour ceux qui roulent en ancienne, vitesse et courbes maîtrisées... Bref, les pilotes [assureront] le show ! ».

Parmi ces derniers, les organisateurs annoncent, notamment, plusieurs dizaines d'anciens champions, dont Aalt Toersen, André Gouin, Alain Genoud, Jean-Claude Chemarin, Christian Sarron, Jon Ekerold ou encore Guy Bertin, Jan de Vries et Gérard Coudray.

« Des motos et des pilotes exceptionnels »

« Cette année encore, nous garantissons la présence de pilotes exceptionnels. Ils

accepteront avec plaisir selfies, poignées de main et séances d'autographes », soulignent à ce sujet les organisateurs.

« Les Coupes Moto Légende, ce sont aussi des expositions à thème, qui abritent dans le paddock des motos exceptionnelles, une pit lane et des écuries de grands prix accessibles au public, un village regroupant plus de 85 clubs, un marché de professionnels et une grande bourse aux pièces détachées dans une ambiance festive. »

Pour toutes ces raisons, et avec le grand beau temps qui s'annonce ce week-end, l'édition 2019 devrait logiquement afficher un grand succès.

Samedi, l'association Saché Anim' organisait la 10e édition de la fête de la moto, à l'étang de Maurux. Le traditionnel rendez-vous qui réunit motards, passionnés de grosses cylindrées et public a remporté un beau succès.



Retour sur le Mondial de la Moto

Stewart annonce officiellement sa retraite !

Celles et ceux qui suivent notre actualité se souviennent que le stationnement des 2RM aux abords du parc des expositions de la Porte de Versailles lors du Mondial de l'Auto et de la Moto a fait l'objet, pour le moins d'une incompréhension, pour le pire d'une négociation ratée.

En effet, malgré les nombreuses relances du Mouvement motard FMF pour la gestion d'un stationnement extérieur lors de cet événement, seules quelques places de stationnement à l'intérieur du parc ont été mises à disposition. Ce qui a conduit une fois de plus à de nombreuses verbalisations voire enlèvements des 2RM de visiteurs !

S'il convient pour nous, usagers de 2RM, de souhaiter une meilleure compréhension entre les organisateurs et les représentants des usagers, une solution inattendue a été avancée par M. Najdovski, l'adjoint au Maire de Paris en charge des transports. En effet, à l'occasion d'une rencontre avec Jean Liont, éditorialiste au Journal des Motards, M. Najdovski a déploré ce qu'il a qualifié de "cafouillage" entre les trois parties que sont la Mairie de Paris, l'organisateur du mondial et le Mouvement motard FMF, qui a abouti à ces verbalisations.

Il a même affirmé avoir une partie de la solution, non seulement pour le Mondial de l'Auto et de la Moto, mais pour tous les salons organisés Porte de Versailles. Forts du constat que de nombreux visiteurs de tous ces salons y viennent avec leur 2RM, M. Najdovski a "réquisitionné" la troisième voie de l'avenue Ernest Renan à Paris pour en faire, d'un bout à l'autre, un stationnement dédié spécifiquement aux 2RM, et ce pour toute l'année donc tous les événements !

Résultat de la pression posée par la FMF, d'un raisonnement logique de la Mairie ou les deux, l'essentiel est bien que les futurs visiteurs de la Porte de Versailles y trouvent leur compte.

Seven a mis en ligne la dernière partie de l'interview vidéo de James Stewart. Moto Verte a traduit les propos de JS7, qui revient sur sa suspension et son retour à la compétition, avant d'expliquer, avec beaucoup d'émotion, les raisons qui le poussent à arrêter sa carrière sportive.

S'exprimant avec une grande sincérité, Bubba effectue ici un adieu à la compétition qui ne manquera pas de faire verser une larme à ses fans et aux amoureux du motocross, un sport que l'athlète américain a marqué de son empreinte avec sa technique de pilotage hors-norme...

Peux-tu revenir sur cette suspension de 16 mois qui t'a éloigné des circuits ?

« Oui, la suspension... Ça craignait grave... Je ne sais pas si je l'ai déjà dit, mais cette suspension a carrément ruiné ma fin de carrière, et mes chances de come-back. Je sais que je ne suis pas un tricheur...

Les gens qui m'ont suspendu savent que je ne suis pas un tricheur. Mais la façon dont les règles sont établies montre combien le sport n'est pas professionnel dans la manière dont on doit rendre compte de nos erreurs.



■ Marius Tabaries - Bureau FMF 13



Voitures-radars privatisées : ça ne marche pas mais on va continuer

Emmanuel BARBE ne pense pas la même chose

Une récente indiscretion du préfet de la Manche, Jean-Marc Sabathé, a suscité un raz-de-marée à la Sécurité routière. Pensez-donc, l'homme a eu la faiblesse de donner le détail des chiffres des infractions relevées par les voitures radars privatisées. Et ils ne sont pas brillants. Au point de remettre en cause leur business modèle. Pas du tout rétorque l'Intérieur et le préfet lui-même.

L'idée initiale venait de Manuel Vals. C'était en 2005 et ça découlait du Comité interministériel de sécurité routière dont la 2e mesure entendait "augmenter dans les meilleurs délais, l'utilisation des radars embarqués dans des véhicules banalisés, en confiant leur mise en oeuvre à des prestataires agréés, sous étroit contrôle de l'Etat". L'idée maitresse était d'augmenter le temps de présence des voitures radars sur nos routes et de décharger les forces de l'ordre de la tâche ingrate de leur conduite pour la confier à des salariés du secteur privé.

Faible rentabilité

La mise en oeuvre aura finalement pris plus de temps que prévu et les premières voitures radars privatisées n'arrivaient qu'en avril 2018 en Normandie alors qu'elles étaient présentées à la presse en mars 2017 (voir notre reportage vidéo). Pour Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, ce retard à l'allumage s'explique car il fallait "vérifier le bon fonctionnement du système de lecture automatique des panneaux de limitation de vitesse et de la cartographie du réseau, pour s'assurer que toute personne verbalisée a bien eu connaissance d'une limitation de vitesse décidée par le gestionnaire de réseau".

Entre octobre 2018 et mars 2019, elles n'auraient relevées que 1760 infractions, soit une dizaine de flashes par jour. Si l'on considère que la majorité des infractions constatées se sont soldées par une amende à 135€ (excès de vitesse >20km/h), on arrive à un résultat net de 237 600€, soit 39 600€/mois

Pas de quoi claironner quand on sait que le marché public prévoit, selon le site radars-auto.com, de rémunérer le prestataire 120 000€ par voiture et par an, soit 600 000€ annuel pour surveiller le seul département de la Manche si l'on considère que 5 voitures y tournaient sur les 26 dédiées au contrôle de toute la Normandie. Sans compter les 100 000€ d'équipement par véhicule. Joli manque à gagner.

Désormais en Bretagne, en Centre Val de Loire et dans les Pays de la Loire

Pour Emmanuel Barbe, pas question de remettre en cause la pertinence de ce système malgré ce faible rendement. L'homme au contraire se réjouit de la capacité du dispositif à lutter contre les grands excès de vitesse : "En Normandie la part des infractions de plus de 20 km/h relevée par ces véhicules banalisés est 30 % supérieure à celle des radars fixes signalés par un panneaux". Quelle surprise !

Fort convaincu du bien fondé du dispositif, le délégué interministériel n'entend pas changer son fusil d'épaule. Par un communiqué du 10 mai, la Sécurité routière a annoncé que les voitures radars privatisées seront déployées en Bretagne (18 véhicules), Pays de la Loire (19 véhicules) et Val de Loire (20 véhicules).

■ Charles Avenel - BN

FMF Ain - Les motards rendent hommage

Samedi 22 juin, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Coligny, ainsi que ceux de Marboz et de Beaupont avaient rendez-vous avec des membres de la Fédération des Motards de France de l'Ain (FMF 01).

Ces derniers ont offert aux pompiers volontaires une dizaine de casques usagés pour l'entraînement.

Rolland Guet, motard de la FMF et membre de la commission motard explique : «Le casque est la carrosserie du motard.

Il existe de nombreuses marques, avec des systèmes de fermeture très différents. Aujourd'hui, la diversité est de mise. Certains modèles ont un système de protection qui se gonfle au niveau du menton ou des mousses qui se retirent par le bas en tirant dessus.»

Désormais, un seul pompier peut enlever un casque

«Quand les pompiers interviennent sur un accident impliquant un mo-

tard, ils doivent être performants. Nous leur offrons des casques que nous donnons aux accessoiristes et les motards, pour qu'ils maîtrisent tous les types de fermeture.

Car quand un motard est inconscient, il est nécessaire de faire les gestes de secours. Nous organisons aussi des rencontres avec les collégiens. Ils sont nombreux à avoir des scooters ou des motos.

Avec nous, ils se sentent un peu de la même famille et sont à l'écoute. On leur explique l'importance de l'équipement, du partage de la route pour devenir un futur motard.»

François Renoud, chef du centre de secours ajoute : «Tous nos pompiers sont formés dès le premier module de formation. Par contre, depuis peu, les pompiers peuvent désormais enlever seuls un casque.

Avant, il fallait être au minimum deux. C'est donc vraiment important de connaître tous les types de fermeture et de s'entraîner.»

FMF 69 - Les motards bénéficie d'une journée de sensibilisation dans la moto. Les gendarmes en bon conseil.

La journée de sensibilisation s'est déroulée à l'Unité d'Instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC5) et pas moins de 69 motocyclistes, dont un belge et un italien, et 8 passagers y ont pris part.

Il est vrai que l'objectif était de sensibiliser les motocyclistes aux risques inhérents à la conduite d'un deux roues-motorisés, d'apprendre ou réapprendre les techniques pour piloter en sécurité



FMF 15 - La répression de l'ONCFS sur les motards

Verbalisés pour avoir roulé à moto dans des espaces naturels entre le Cantal et la Haute-Loire :

ce que dit la loi Les services de l'Etat comptent bien faire respecter l'interdiction de circuler en véhicule à moteur dans les milieux naturels, en dehors des voies de circulation.

Dans le Cantal et la Haute-Loire, où la problématique est identifiée, des opérations de contrôle sont organisées plusieurs fois par an. La dernière en date a permis de verbaliser trois motards.

"Le message à faire passer, c'est que circuler à moto, en 4x4 ou en quad dans des milieux naturels, c'est clairement une atteinte à l'environnement", résume Franck Lasserre, chef de service à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) du Cantal.

Trois Altiligériens l'ont appris à leurs dépens, dimanche 26 mai. Alors qu'ils circulaient à moto, dans des propriétés forestières au-dessus de Massiac, à la limite du Cantal et de la Haute-Loire, ils ont été verbalisés.

Dans un secteur identifié

Les agents de l'ONCFS 15 et 43, accompagnés d'une équipe de l'Agence française de la biodiversité (AFB) n'étaient pas là par hasard.

FMF 48 - Une journée en compagnie de la Gendarmerie à Mende

Une opération de la Sécurité routière Lozère, en partenariat avec la commune, et le bar L'Escale.

Toute la matinée de ce samedi 8 juin, la coordination Sécurité routière de Lozère a installé un mini-relais motard sur la commune de Badaroux, en coordination avec la municipalité, et la Fédération française des motards en colère. L'objectif était de sensibiliser les motards de passage, et ils sont nombreux sur cet axe très fréquenté qu'est la RN 88, aux dangers des routes lozériennes.

La convention de labellisation du bar L'Escale en tant que point accueil moto a été signée à cette occasion, entre Sophie Boudot, la directrice des services du cabinet de la préfecture, Samuel Palot, de l'établissement L'Escale, et Régis Turc, le maire de Badaroux.

À noter aussi que ce dimanche, les gendarmes de l'Escadron départemental de la sécurité routière de Lozère proposeront un autre moment d'échanges avec les motards, au col de Jalcreste sur la RN 106, autre axe très fréquenté du département.

■ LA MINUTE DU MOTARD

Grand rassemblement d'Indian à Riom : cinq clichés sur la moto passés au crible

Les 7, 8 et 9 juin se déroule le grand rassemblement national de motos Indian, à L'Indian Saloon, à Riom. Nicolas Gennardi, motard et gérant du restaurant, partage sa passion pour la moto et répond aux idées reçues

L'Indian Saloon est le théâtre d'un événement original les 7, 8 et 9 juin, il accueille le grand rassemblement national de moto Indian. Pendant trois jours plus de 800 motards venu de toute la France se retrouvent pour échanger, faire la fête et partager des Road Trip sur les routes d'Auvergne.

Nicolas Gennardi, gérant du restaurant Indian Saloon, motard auvergnat, répond aux idées reçues sur la moto.

1. Quelque chose d'inné

" Je sais pas si c'est quelque chose d'inné, mais dans mon cas c'est arrivé vers 12 ans, grâce à mon beau-père Guy Baster, un grand passionné de moto et d'Indian surtout. Grâce à son musée et ses nombreuses motos, je me suis très vite passionné."

2. Seul ou à plusieurs

" Quand je fais de la moto, j'aime être seul, c'est un moment à moi, mais je ne suis pas quelqu'un de solitaire, je suis très sociable et j'aime être avec les gens mais pour moi la moto c'est vraiment un moment où j'aime être juste avec moi-même."

3. La quête du danger

"Certains utilise la moto pour se mettre en danger, mais de plus en plus la moto devient plus posée, de plus en plus de motards préfèrent rouler tranquillement dans des paysages grandioses. Ça libère l'esprit, c'est un moment de liberté"

4. Seulement quand il fait beau

"Alors, c'est plus agréable oui ! Après rouler quand il fait froid ou sous la pluie, ça laisse des souvenirs et des histoires à raconter, et surtout ça prend beaucoup de temps pour nettoyer la moto ! "

5. Une grande famille

"Oui, on le voit dans les rassemblements comme celui-ci, les gens se retrouvent partage un moment ensemble et prennent plaisir à partager ensemble la passion. Je le vois aussi lors des



■ Gautier De Coustenoble - Bureau FMF 56



Cette semaine Biarritz accueille le Wheels and Waves. Un événement qui rassemble les amoureux du surf et de la moto.

En bref, les addicts au sentiment de liberté. Si vous en faites partie, pourquoi ne pas vous laissez tenter par un surf-trip en deux roues ? La semaine dernière, on vous donnait 10 raisons de partir en van. Avec le soleil qui arrive, nous avons eu envie de vous convaincre - du moins essayer - de vous laissez aller à un surf trip en moto.

1) La liberté

Vous sortez d'une session de surf, donc vous avez déjà bien goûté au sentiment de liberté. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin, alors qu'il suffit de prendre sa moto. Respirer l'air, sentir le vent sur son visage, sécher ses cheveux salés avec la vitesse. Cette raison pourrait suffire à ce top mais on a encore le droit à neuf arguments pour vous convaincre !
2) Ne galérez plus pour vous garer ! Du soleil et des superbes vagues sont prévus ce week-end. Vous ne serez donc pas le seul à vouloir vous mettre à l'eau. Pendant que les voitures tourneront sur le parking bondé du spot en espérant que quelqu'un lâche sa place, vous aurez eu le temps de prendre dix vagues. Rentable ?

3) Sortir des sentiers battus

Vous êtes en deux roues alors profitez-en pour quitter le bitume. Allez là où les autres ne vont pas, chemins de forêt, de campagne ou pistes le long de la côte. Les paysages ne seront que plus beaux. Et qui sait, vous trouverez peut être un secret spot avec une vague parfaite qui n'attend que vous.

4) Économiser de l'argent

En termes de budget carburant, la moto est plus économique que la voiture (si vous n'avez pas la main trop lourde sur l'accélérateur). Si l'efficacité énergétique diffère d'une moto à une autre, globalement votre consommation du carburant sera réduite par rapport à celle d'une voiture. Bonus : le péage aussi est moins cher...

5) Économiser aussi du temps

Combien de fois, étiez-vous dans votre voiture, bloqué dans les embouteillages à envier les motards qui vous doublaient. En heure de pointe, vous êtes libres de délaissés les axes principaux pour des chemins de terre ou alors de vous faufiler entre les voitures. Encore un moyen de gagner du temps à l'eau !

6) Au plus près de la nature

Il n'y pas de vitres pour s'interposer entre vous et la nature. À moto, vous êtes au plus proche de l'environnement. Rien ne vous sépare de l'odeur de la mer ou celle des pins de la forêt des Landes. De ce fait, vous vivez réellement la nature. Des sensations que vous ne retrouvez pas assis dans votre voiture.

7) Faites des rencontres !

Une communauté présente dans le monde entier, des personnes qui se font des signes de la main juste parce qu'elles partagent la même passion. On ne vous force pas à porter une veste en cuir et à laisser pousser votre moustache, vous partagez déjà votre soif d'aventure, la discussion se fera naturellement. Si vous ne savez pas engager la discussion, complimentez sa bécane, on parie qu'il sera ravi d'en parler pendant des heures.



■ Martin Lefebvre - Directeur Général

UN HOMME INCROYABLE !

Florian, l'ancien champion peint les casques de moto

Alors que Le Mans accueille le Grand Prix de France moto, Florian Bolteau, à Tours, peint et "designe" les casques des champions et des célébrités.

La moto, Florian Bolteau n'est pas tombé dedans tout petit. Il a d'abord commencé par la mob, comme beaucoup d'ados de son âge. Mais pas n'importe quelle « meule » : un Peugeot 103 de compèt', caréné, à refroidissement par air et carburateur de 15, un engin capable de taper les 115 km/h sur circuit fermé.

Dos courbé, tête dans le guidon et poignée dans



le coin, Florian a couru en 49,9 cm³ dès l'âge de 17 ans. Sa première course, c'était sur le parking de La Petite Arche, à Tours-Nord. Pas très loin du magasin de cycles que tenait son papa, Norbert, au Christ-Roi, avant de déménager dans le bas de la Tranchée : « J'ai fait de la compétition en Mobylette pendant cinq ans, jusqu'à une mauvaise chute à Fontenay-le-Comte (Vendée).

C'est sur mon lit d'hôpital que je me suis décidé à passer à la moto de course. »

C'est à cette époque que Florian commence à peindre à l'aérosol. Des cadres, des carénages, des casques. Il bricole ses propres peintures, comme il

dit. Une prédisposition artistique qu'il optimisera plus tard avec une formation de dessinateur industriel.

Côté compétition, Florian passe à l'Aprilia 125 RS, la référence de sa catégorie et se hisse à la troisième marche du podium national, derrière un certain Randy de Puniet qui deviendra le grand champion de vitesse aujourd'hui consultant moto sur Canal +.

Pendant une dizaine d'années, Florian Bolteau remporte des dizaines de courses, truste les podiums et roule avec les futurs ténors de la moto GP. Il termine sa carrière de sportif en vice-champion de France 250 cm³ sur Aprilia en 2003.

Aujourd'hui, à 48 ans, il court sur « pocket bike » de 50 cm³. De petites bombes hautes comme trois pommes. Et il fête ses vingt ans dans l'ancien magasin de son père qu'il a converti en atelier de peinture à l'aérographe avec une spécialisation pour



ses casques personnalisés qui lui valent une belle renommée bien au-delà des limites de la Touraine.

Il peint la semaine et pilote toujours le week-end.

Parmi ses clients, figurent des champions moto ou auto comme les frères Sarron, David Terrien, Franck Lagorce, Olivier Jacque, Fabien Forêt mais aussi des célébrités telles que David Hallyday, Estelle Lefébure, Yannick Noah.

■ Romain Dumontier- Vice-président

REMISE EN SELLE, EN PISTE !

Les instances fédérales mettent en oeuvre une nouvelle stratégie

Stéphane Paulus au cœur de l'action !

Deux volontaires hissent Stéphane Paulus et Kevin Simonato sur leurs motos de course avant de leur attacher les jambes ensemble avec une sangle pour qu'elles ne se baladent pas partout une fois leurs bolides lancés à pleine vitesse.

Pour les deux responsables de l'association Handi Free Riders, leur handicap n'est pas un obstacle à la compétition moto et leur participation à la course organisée samedi en marge du GP de France en est la meilleure preuve.

Tous deux victimes d'accidents de moto sur la route, ils sont aujourd'hui paraplégiques et participent à des compétitions sur piste réservés aux pilotes handicapés, dans le cadre du championnat de France ou d'une Coupe européenne (International Bridgestone Handy Race).

"Je vis un rêve", affirme Stéphane Paulus, 37 ans. Plutôt "fondu" dans sa jeunesse, il est aujourd'hui président de l'association qu'il a fondée en 2014 et qui veut offrir aux motards paraplégiques ou amputés la possibilité de continuer à vivre leur passion.

C'est comme visiteur médical qu'il a rencontré Kevin Simonato, 29 ans, heurté par une voiture en 2013 alors qu'il sortait de la caserne où il était pompier volontaire. Celui-ci s'avoue plus "raisonnable" que Stéphane et se consacre davantage aux stages d'initiation organisés par Handi Free Riders.

- Commandes spéciales -

"On n'a pas le même profil, lui il prend plus de risques", reconnaît-il alors que les deux hommes viennent d'effectuer plusieurs tours du circuit Carole en banlieue parisienne pour s'entraîner avant l'épreuve de la Coupe

européenne sur le circuit Bugatti au Mans le 18 mai.

Ils partagent la piste ce jour-là avec des pilotes valides. Mais ils ne peuvent se joindre à eux pendant les courses pour des questions d'assurance, ce dont se plaint Stéphane Paulus. "Le mieux c'est de rouler avec des valides. Dès qu'on est sur la moto on ne sent plus le handicap et avec les valides l'égo se porte mieux car on voit qu'on peut faire aussi bien", assure-t-il.

Dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne, handicapés et valides peuvent courir ensemble comme le décrit le documentaire britannique "Dream the Impossible" de 2017.

Leurs motos sont équipées de commandes spéciales. Un petit levier à gauche du guidon pour le frein arrière (commandé au pied droit sur une moto normale) et deux boutons (un vert et un rouge) reliés électroniquement à un boîtier qui remplace le levier de vitesse (habituellement au pied gauche).



Stéphane Paulus souhaite mettre tout en oeuvre pour que les pilotes ayant un handicap puissent se remettre en selle. La moto est accessible pour tout type de motard. Même accidenté ils peuvent se permettre de faire de la compétition. Bien naturellement chacun évolue à son rythme. Le bien être à moto c'est important !

■ Antoine Cheurlin - Vice-président

LA PAROLE A VOUS !

Julien Toniutti reprend du service après sa convalescence ! Le Dakar...

Il y a trois mois, Julien Toniutti se lançait dans une nouvelle et grande aventure en prenant le départ de son premier rallye Dakar. Malheureusement, le pilote français le plus rapide du Tourist Trophy chutait très lourdement lors de l'avant-dernière étape.

Un accident qui occasionnait d'importantes blessures nécessitant son hospitalisation et son placement en coma artificiel pendant plusieurs jours. Après deux mois passés à l'hôpital, le quintuple Champion de France des Rallyes Routiers pouvait enfin rentrer chez lui. C'est maintenant une nouvelle étape que le pilote tricolore vient de franchir puisqu'il a finalement repris la moto le week-end dernier.

Il faut dire qu'en dehors des championnats et compétitions auxquels il prend part, Julien Toniutti assure également l'encadrement de stages de pilotes. Malgré la situation encore un peu compliquée, le pilote a donc bien assuré son rôle d'instructeur le week-end dernier sur le Pole Mécanique d'Alès, avec un plaisir certain, mais aussi un peu d'appréhension :

Ça fait du bien, vraiment !

Chaque année, j'encadre quelques roulages au Circuit d'Alès. Même si ces 2 jours étaient planifiés depuis longtemps, sortant de période de con-



valence, j'ai un peu hésité à les faire. Je ne savais pas trop comment cela allait se passer.

Au fond de moi, je savais que je remonterais sur une moto, tôt ou tard. Par contre j'avais de gros doutes en termes de timing. Est-ce que c'était le bon moment ? Est-ce que cela allait accélérer ma rééducation et me redonner de la motivation ?

Ou est-ce que j'allais prendre des risques inutilement ? Finalement, après ces 2 jours à Alès, je peux dire que c'était le bon choix et la bonne formule.

Quand tu es sur des journées de roulage sur circuit, il y a une ambiance particulière et beaucoup d'échanges d'énergie positive. Dans la catégorie "expert" [...] Ça transpire la passion, le racing, la gomme chaude et boulochée... Bref, ça donne envie de revenir à mon meilleur niveau et ça nourrit la motivation. Quand tu encadres, tu roules « cool ».

Bon ok, j'ai fait quelques tours avec une Yamaha R1 mais c'était juste pour « voir », pour le « fun ». Pour accompagner les stagiaires, j'ai principalement roulé avec une Yamaha MT-07, 100% d'origine.

Cela m'a permis de reprendre des sensations sans me soucier du chrono, des réglages, des pneus... Tu mets le cuir, les bottes, le casque et c'est parti ! C'est basique, mais ça me suffit pour le moment. Comme il l'avait annoncé à sa sortie de l'hôpital, Julien Toniutti va quelque peu mettre de côté sa saison sportive, notamment le Tourist Trophy, pour se concentrer davantage sur d'autres projets.

Avec l'expérience, avec le nombre de courses que j'ai effectué dans ma carrière, je sais qu'actuellement je ne suis pas prêt, ni mentalement, ni physiquement pour prendre le risque rouler au TT. Après l'accident au Dakar, l'hôpital et la période de rééducation m'ont appris à vivre au jour le jour.

Aujourd'hui, le plus important, c'est qu'il y a un lendemain. Le soleil se lève à nouveau. Je prends donc de la distance avec les plans du passé.

■ Maxime Desprey - Vice-président